

2021-04

DÉPARTEMENT DU LOT

MAIRIE DE SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT

AR Prefecture

046-214602963-20210318-2021_04-BF

Reçu le 23/03/2021

Publié le 23/03/2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2021**

Convocation le 12 mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix-huit mars à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente de Saint-Vincent-Rive-D'Olt afin de respecter la réglementation en vigueur de lutte contre le COVID19, sous la présidence de Monsieur Raoul DEBAR, Maire.

Étaient présents : Messieurs Guillaume BACCON, Fabrice COURTIOL, Raoul DEBAR, Benoît LAFARGUE, Gérard VAN MARLE et Mesdames Chantal DELCROS, Ghislaine GALTAUD, Véronique LABRANDE, Florence TISSANDIE-VERGNE et Nelly VAN MARLE

Était absent : Jean-Bernard BENAC

Secrétaire de séance : Florence TISSANDIE-VERGNE

**COMPTE ADMINISTRATIF, COMPTE DE GESTION 2020 DU BUDGET LOTISSEMENT
BOUYSSETTE**

Monsieur Le Maire présente le compte administratif 2020 du lotissement Bouyssette et le compte de gestion 2020, ce dernier étant établi par la trésorerie de Gourdon.

Le compte administratif et le compte de gestion du budget lotissement Bouyssette se résument ainsi (en Euros) :

<u>FONCTIONNEMENT</u>	<u>INVESTISSEMENT</u>
Dépenses : 0€	Dépenses : 0€
Recettes : 0€	Recettes : 0€

Conformément à la réglementation, Monsieur le Maire ne participe pas au vote et se retire de la salle du Conseil.

Le conseil municipal vote le compte administratif 2020

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le conseil municipal vote le compte de gestion 2020

POUR : 9

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Vote à l'unanimité

A SAINT-VINCENT-RIVE-D'OLT

Le 18 mars 2021

Le Maire, Raoul Debar

Fait et délibéré en séance publique, les jour,
mois et an que dessus
Cet acte a été publié le 24/03/2021
Le Maire, Raoul Debar